


LE 4 FÉVRIER 2021:

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, DURABLE ET SOLIDAIRE



 05-46-41-63-33

 cgt17

 ud17@cgt.fr

Des Milliards d'argent public pour supprimer des emplois, c'est inadmissible !

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire due au Covid-19, aggravant la crise économique, sociale et environnementale que nous vivons depuis plusieurs décennies.

Loin de la prise de conscience de l'échec d'un système économique à bout de souffle, le patronat cumule très souvent licenciements et aides publiques (chômage partiel), y compris dans la grande distribution et les entreprises du numérique, où les célèbres GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple) ont vu leur chiffre d'affaires explosé suite aux mesures sanitaires.

La grande majorité des entreprises a saisi l'opportunité d'une baisse temporaire d'activité pour restructurer et accroître le niveau de productivité au moment de la reprise.

Elles en ont ainsi profité pour supprimer des dizaines de milliers d'emplois et stopper ou non renouveler des milliers de contrats d'emplois précaires.

Ces décisions frappent l'ensemble de la population, mais particulièrement les plus jeunes qui sont obligés de compter sur ces emplois précaires pour financer leurs études ou pour acquérir une première expérience professionnelle.

Sur le département de la Charente Maritime, plusieurs entreprises de la métallurgie sont touchées par un PSE et la liste peut encore s'allonger si rien n'est fait.

Par ailleurs, la pauvreté se développe alors que plus de 100 milliards d'euros ont été dégagés en quelques semaines alors que dans le même temps, ce sont près de 30 milliards d'euros de dividendes qui ont été versés.

Ensemble, le 4 février, agissons dans nos établissements, nos services, nos professions :

10h30 place de Verdun à La Rochelle
10h30 Place Jean Louis Frot à Rochefort
10h30 Palais de Justice à Saintes

La Cgt propose, il n'y a pas de fatalité :

- L'arrêt de tous les plans de suppressions d'emploi en cours ;
- La conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois et leur contrôle ;
- La suppression des dividendes versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, soit l'équivalent de 60 milliards d'euros qui doivent être réorientés pour le social, l'économie et l'environnement ;
- Le développement des services publics sur l'ensemble du territoire par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, dont près de la moitié dans la santé et l'action sociale ;
- La réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous ;
- Une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi ;
- Une sécurité sociale professionnelle permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail ;
- Une revalorisation des salaires sur la base d'un Smic à 1800 euros brut et des pensions ;
- La retraite pour toutes et tous à 60 ans.